

# De la traite illégale à l'abolition définitive



## Documents d'accroche

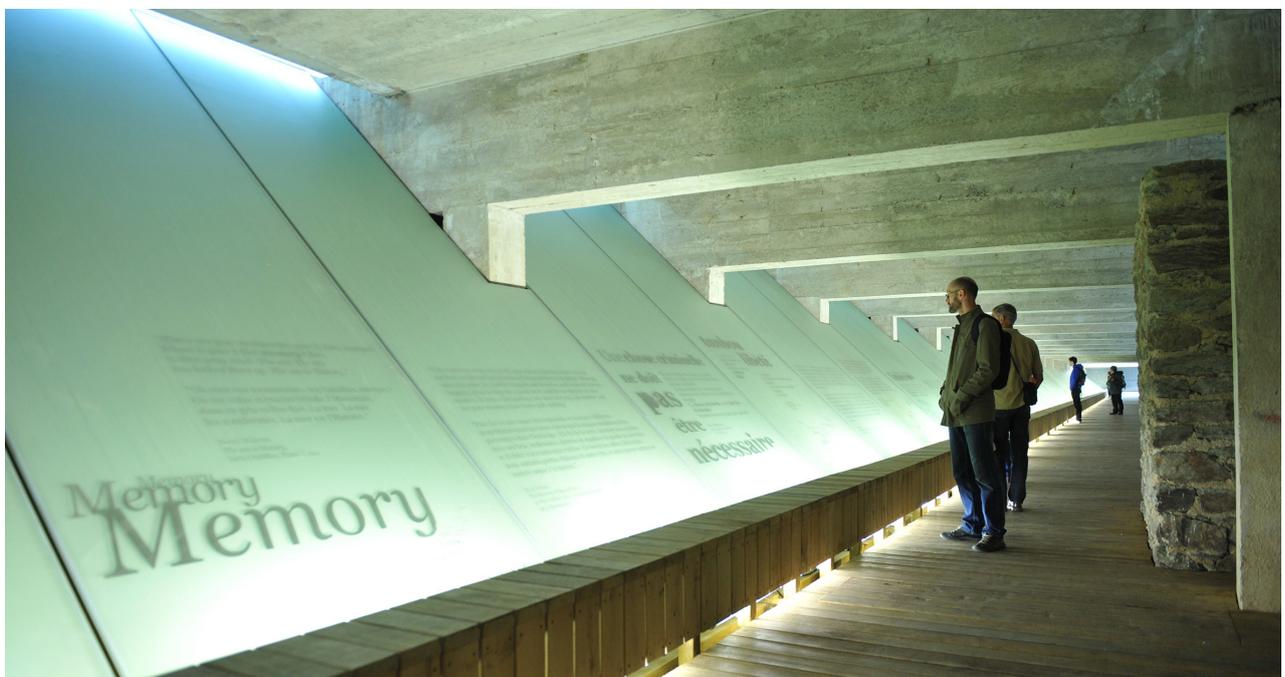
### ... → Livre thématique salle 19

Le 4 février 1794, la Convention abolit l'esclavage dans les colonies françaises. Napoléon le rétablit le 20 mai 1802, Nantes, comme Bordeaux, reprennent alors leurs activités négrières. [...]

La loi du 4 mars 1831 met en place des sanctions lourdes à l'égard des armateurs et de financiers qui participeraient à une campagne de Traite. Elle est enfin suivie d'effet.

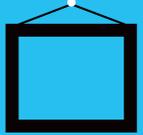
De 1814 à 1831, 318 navires nantais sont armés pour la Traite. En assurant 70 % des expéditions illégales, Nantes retrouve alors sa place de premier port négrier français mais la loi de 1831 la contraint à trouver d'autres routes et à développer d'autres commerces.

### ... → Mémorial de l'abolition de l'esclavage



# De la traite illégale à l'abolition définitive

AU MUSÉE



## Collecte d'informations

Questionnement validé : .....

→ **Relevez** d'après les objets ci-dessous (et leurs cartels) les informations permettant de répondre à votre questionnement.

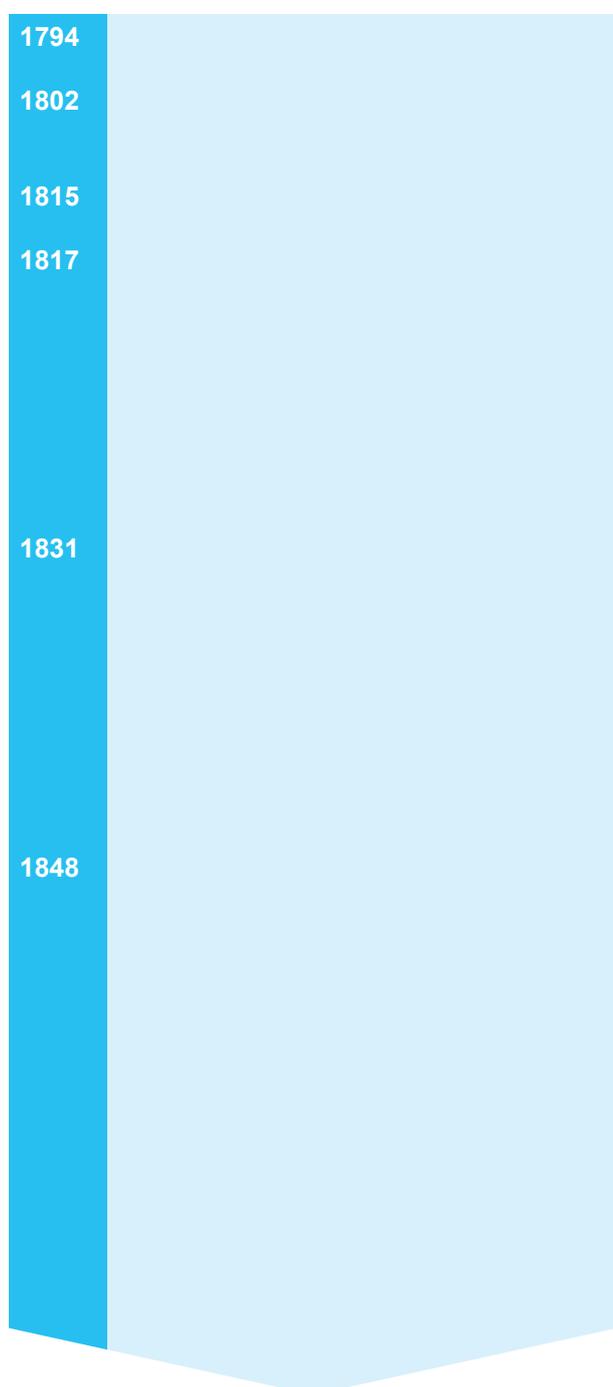
Objets	Éléments de réponse au questionnement
<p><b>Salle 18.</b> Cimaise (mur) de gauche cahiers de doléances : commune de Barbechat.</p>	
<p><b>Salle 18.</b> Portrait d'un jeune esclave en habit républicain. Les contradictions de la Révolution.</p> 	
<p><b>Salle 18.</b> Décret de la Convention : l'abolition de l'esclavage.</p> 	
<p><b>Salle 18.</b> Totem : La Révolution haïtienne.</p> 	
<p><b>Salle 19.</b> Livre thématique sur la traite illégale.</p> 	
<p><b>Salle 19.</b> Vitrine sur l'abolition. Tous les objets.</p> 	

# De la traite illégale à l'abolition définitive

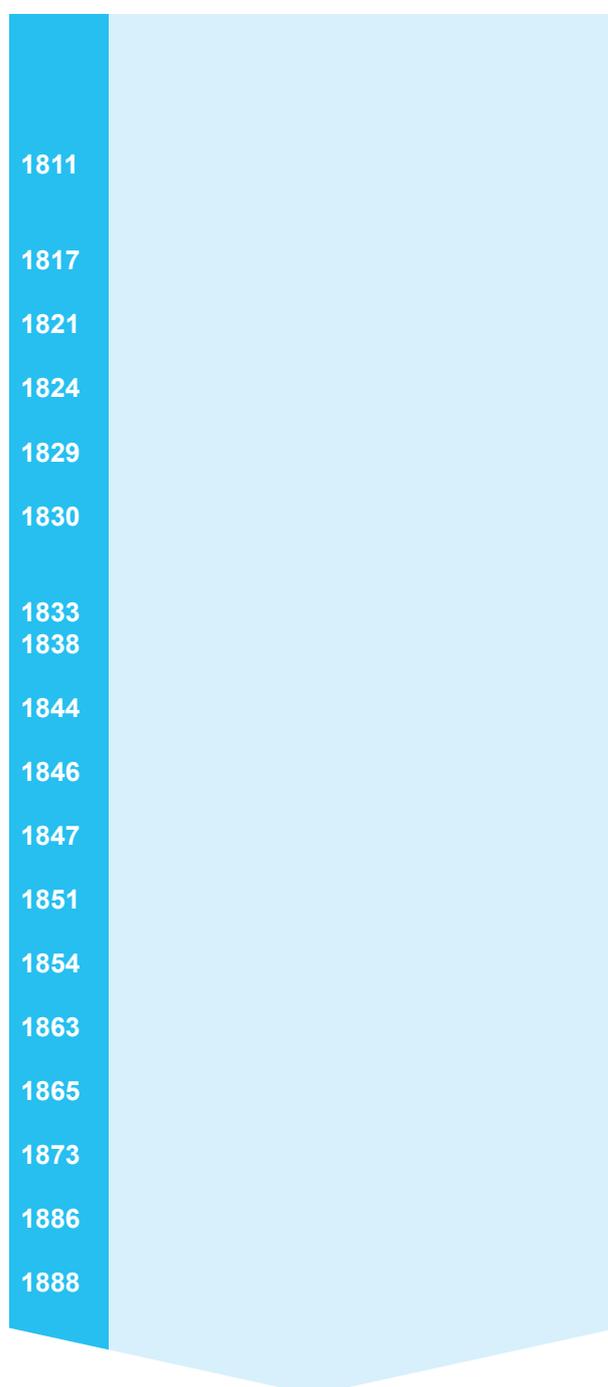


*Chronologie des abolitions de l'esclavage au 19<sup>e</sup> siècle*

## L'abolition de la traite et de l'esclavage en France



## L'abolition de la traite et de l'esclavage dans le reste du monde



# De la traite illégale à l'abolition définitive



## Réponse structurée

- À l'aide des informations relevées, **rendez compte de votre étude à travers un discours oral** structuré qui répondra au questionnement que vous avez posé.  
Vous n'aurez pas le temps de rédiger, **cette fiche est donc juste un guide pour votre oral**. En groupe, **établisiez** d'abord un **plan en 2 à 4 parties** qui apportent toutes des éléments de réponse à votre questionnement. Prévoyez une **introduction qui présente votre thème, votre questionnement et votre plan** ; un **développement en 2 à 4 parties** et une **conclusion qui résume la réponse** à votre questionnement en une phrase.

Questionnement validé : .....

.....

Titre des parties	Objets retenus / informations	Qui parle ?

### Barème :

**1** Structuration de la réponse selon un plan / **3** Pertinence des informations / **4** Justification de l'objet devant lequel a lieu la présentation / **1** Qualité globale de l'expression orale / **1** Prise de parole collective.

